

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09/03/2020

Etaient présents : Mmes AURAT Myriam, Stéphanie DUCHALET, Delphine PHLIX, MM. Jérôme DUCHALET, Jean-Pierre DURAND, Daniel SIODLAK, Michel VERNAUDON, Christophe VIRLOGEUX.

Etaient absents excusés : Mme Marie PRYMAS (pouvoir donné à M. Jérôme DUCHALET), M. Bruno CHEZEAU (pouvoir donné à M. Daniel SIODLAK), M. Carlos SOARES (pouvoir donné à M. Laurent GUILLOMET).

Secrétaire de séance : Mme Delphine PHLIX.

Le quorum étant atteint, lecture est faite des délibérations prises lors du dernier conseil municipal.  
Pas d'objection.

### **DELIBERATIONS**

#### **2020/06 : Examen et vote du compte de gestion 2019 - Commune de Vaux**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme LAMOTTE, Trésorière Municipale à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019 commune de Vaux, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

#### **2020/07 : Vote du compte administratif 2019 - Commune de Vaux**

Le Compte Administratif de l'exercice 2019 est voté et arrêté comme suit :

##### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	411 883,00
	Réalisé :	211 963,34
	Reste à réaliser :	194 896,86
Recettes	Prévu :	411 883,00
	Réalisé :	332 957,99
	Reste à réaliser :	53 582,00

##### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	865 115,00
	Réalisé :	750 947,88
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	865 115,00
	Réalisé :	886 261,69
	Reste à réaliser :	0,00

##### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	120 994,65
Fonctionnement :	135 313,81
Résultat global :	256 308,46

## 2020/08 : Affectation des résultats 2019 - Commune de Vaux

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	<b>70 565,92</b>
	- un excédent reporté de :	<b>64 747,89</b>
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>135 313,81</b>
	- un excédent d'investissement de :	<b>120 994,65</b>
	- un déficit des restes à réaliser de :	<b>141 314,86</b>
	Soit un besoin de financement de :	<b>20 320,21</b>

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	<b>135 313,81</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>20 320,21</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>114 993,60</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>120 994,65</b>

## 2020/09 : Examen et vote du compte de gestion 2019 - Service assainissement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme LAMOTTE, Trésorière Municipale à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019 service assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## 2020/10 : Vote du compte administratif 2019 - Service assainissement

Le Compte Administratif de l'exercice 2019 est voté et arrêté comme suit :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	<b>162 135,00</b>
	Réalisé :	<b>134 783,72</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>162 135,00</b>
	Réalisé :	<b>163 768,42</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	<b>132 098,00</b>
	Réalisé :	<b>129 264,26</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>132 098,00</b>
	Réalisé :	<b>128 962,64</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	<b>28 984,70</b>
Fonctionnement :	<b>-301,62</b>
Résultat global :	<b>28 683,08</b>

**2020/11 : Affectation des résultats 2019 - Service assainissement**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	<b>19 122,78</b>
	- un excédent reporté de :	<b>18 821,16</b>
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	<b>301,62</b>
	- un excédent d'investissement de :	<b>28 984,70</b>
	- un déficit des restes à réaliser de :	<b>0,00</b>
	Soit un excédent de financement de :	<b>28 984,70</b>
Le Conseil Municipal DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :		
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : DÉFICIT	<b>301,62</b>
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0,00</b>
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>301,62</b>
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>28 984,70</b>

**2020/12 : Acceptation du paiement des accompagnateurs au repas des aînés**

La commune a traditionnellement organisé son repas des aînés le 12 janvier 2020. Compte tenu du prix d'un repas facturé à 34,50 € par le prestataire, « Le Relais des Tartasses » sis La Chapelaude, il est proposé à l'Assemblée d'accepter la participation financière de M. Jean-Louis JOUANNY pour le repas d'une personne supplémentaire, or conjoint.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement par chèque de M. JOUANNY d'un montant de trente quatre euros cinquante (34,50 €) pour le règlement du repas de M. Gilles DARNAULT.

Pour extrait certifié conforme.